

CONSEIL MUNICIPAL D'ASSON
PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
Du 28 septembre 2009

Date de convocation : 22 septembre 2009

Nombre de Conseillers : 18

En exercice : 18 Présents : 16

L'an deux mille neuf le 11 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Michel AURIGNAC, 1^{er} adjoint.

PRÉSENTS : Laurent AUBUCHOU, Michel AURIGNAC, Fabien BERARD, Nicolas BUZY-VIGNAU, Marc CANTON, Jean-Michel CLOS, Antoine CUYAUBERE, Pierre DABAN, Bernadette DOURROM, Bruno FRECHOU, Jean GASSIE, Emmanuelle JAURETCHE, Guy LABARRERE, Yves MONGUILHET, Marie-Gabrielle MONSET, Pierre SAUBATTE

EXCUSES: Patrick MOURA, Jean-Jacques CLAVERIE.

PROCURATIONS : Yves MONGUILHET et Marc CANTON

Secrétaire de séance : Yves MONGUILHET.

1) LECTURE DU PROCES-VERBAL DU 11 SEPTEMBRE 2009 : *adopté à l'unanimité*

2) SDEPA : modification des statuts : *adopté à l'unanimité*

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du SDEPA concernant les points suivants :

- Extension territoriale aux communes de Bayonne, Hendaye, Laruns et Pau.
- Changement de dénomination : Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques
- Adjonction de deux compétences optionnelles (création de réseaux de chaleur, entretien de l'éclairage public)

Il est rappelé que cette modification ne deviendra effective qu'à partir du moment où la majorité qualifiée des communes adhérentes au SDEPA sera prononcée favorablement et après arrêté de Monsieur le Préfet.

3) SDEPA : génie civil France Télécom 2009 : *adopté à l'unanimité*

Le Conseil Municipal approuve le montant de 25 689,02 € (participation communale) concernant l'enfouissement des réseaux au quartier Lasgrabes, dans le cadre des travaux d'assainissement (04 EF 102).

4) SDEPA : câblage France Télécom 2009, rue des Pyrénées : *adopté à l'unanimité*

Le Conseil Municipal approuve le montant de 1234,80 € (participation communale) pour le câblage France Telecom lié à l'enfouissement des réseaux rue des Pyrénées dans le cadre des travaux d'assainissement (04 EF 102).

5) SDEPA : câblage France Télécom, quartier Lasgrabes : *adopté à l'unanimité*

Le Conseil Municipal approuve le montant de 2 979,20 € (participation communale) pour le câblage téléphonique lié à l'enfouissement des réseaux quartier Lasgrabes dans le cadre des travaux d'assainissement (04 EF 102).

6) SDEPA : programme départemental esthétique 2008 : *adopté à l'unanimité*

Le Conseil Municipal approuve le montant de 45 835,87 € (participation communale) pour l'enfouissement des réseaux quartier Lasgrabes - rue des Pyrénées dans le cadre des travaux d'assainissement – priorité 1.

7) SDEPA: programme éclairage public 2008 : *adopté à l'unanimité*

Le Conseil Municipal approuve le montant de 41 216,47 € TTC concernant les travaux d'éclairage public au quartier Lasgrabes dans le cadre de l'assainissement (lié au D/2008).

8) DECISION MODIFICATIVE N°3 : adopté à l'unanimité

Il est décidé de faire les virements de crédits suivants :

Dépenses		Recettes	
Article-opération-fonction	Montant	Article-opération-fonction	Montant
21534 : Groupements de collectivités	54 046,00	1323 : Départements	12 829,00
20415: Groupements de collectivités	45 836,00	16875 : Groupement de collectivités	41 217,00
20415: Groupements de collectivités	2 980,00	16875 : Groupement de collectivités	45 836,00
20415: Groupements de collectivités	1 235,00		
20415: Groupements de collectivités	25 690,00		
2315-205: Installation, matériel et outillage	160 095,00		
2315-257 : Installation, matériel et outillage	- 190 000,00		
Total dépenses	99 882,00	Total recettes	99 882,00

9) ADMISSION EN NON-VALEUR : adopté à l'unanimité

Devant l'impossibilité de recouvrer la dette, le Conseil accepte de régler la somme de 618,37 € correspondant à des loyers impayés après déduction d'une part prise sur la caution.

10) CONVENTION ATESAT : adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention ATESAT, assistance technique fournie par l'Etat. Cette assistance comporte des missions de base et des missions complémentaires. Le coût pour 2010 s'élève à 657,47 €.

11) VOIRIE COMMUNALE 2009 : adopté à l'unanimité

Suite à la consultation d'entreprise en procédure adaptée, la société SACER, moins disante, a été retenue. Le coût des travaux pour le CD 126 se monte à 119 561,73 € TTC pour la tranche ferme et 35 150,44 € TTC pour la tranche conditionnelle.

QUESTIONS DIVERSES**- PLU : révision simplifiée en vue de l'implantation de la déchetterie :**

Michel Aurignac informe le Conseil qu'un commissaire enquêteur a été nommé par le Tribunal Administratif et qu'il assurera des permanences en mairie le lundi 12 octobre, le jeudi 29 octobre et le vendredi 13 novembre.

- **Travaux** : Pierre SAUBATTE fait le point sur les travaux de voirie et de nettoyage des fossés.

- **Wimax** : Michel Aurignac rend compte d'une réunion d'information à Bruges sur le système permettant la résorption des « zones blanches ».

- **Signalétique** : Yves Monguilhet fait le compte-rendu de la réunion de la Commission Communication . La société BG Signalisation de Bordères sur Echez a été retenue et les personnes concernées par le projet sont priées de se manifester rapidement.

- Jumelage :

Le responsable du comité de pilotage de la ville de Ploumilliau (Côtes d'Armor) a été reçu en mairie dernièrement. Le projet est en voie de réalisation.

- Aire de jeux :

Les techniciens de la société Copland sont en train de mettre en place les différents éléments sur le site retenu. Les travaux de sécurisation sont terminés.

La séance est levée à 22 h 10

Patrick Moura

Laurent Aubuchou

Michel Aurignac

Fabien Bérard

Nicolas Buzy-Vignau

Marc Canton

Jean-Jacques Claverie

Jean-Michel Clos

Antoine Cuyaubère

Pierre Daban

Bernadette Dourrom

Bruno Fréchou

Jean Gassie

Emmanuelle Jaureche

Guy Labarrère

Yves Monguilhet

Marie-Gabrielle Monset

Pierre Saubatte